

# Annex A

## CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

### Jean-Pierre Bemba recevra une délégation du MLC

(Afrique en ligne, 22 novembre) Justice - La Cour pénale internationale (CPI) a autorisé Jean- Pierre Bemba, président du Mouvement pour la libération du Congo (MLC, opposition), à recevoir le 4 décembre prochain une délégation de son parti à la prison de Scheveningen, près de La Haye, a appris la PANA samedi à Paris, auprès d'un de ses proches, Ferdinand Lufete.

"La CPI nous a autorisé à venir nous entretenir le vendredi 4 décembre dans l'après-midi avec le président de notre parti. L'entretien portera sur la situation interne au MLC, après notre échec électoral lors des élections pour le governorat de l'Equateur", a dit M. Lufete, vice-président de la section France du MLC.

Il a également précisé que la délégation qui ira à Scheveningen comprendra le président de la section France du MLC, Emmanuel Ikabanga et M. Thierry Mongita, secrétaire général de la même section.

"Nous allons profiter de cette entrevue pour recevoir les orientations politiques de notre président-fondateur. Nous allons également saisir cette occasion pour le reconforter. Son moral en a grand besoin après une si longue détention préventive", a estimé le vice-président du MLC en France.

Ancien vice-président de la RD Congo, M. Bemba, qui est actuellement Sénateur, a été arrêté en mai 2008 à Bruxelles sur ordre de la CPI avant d'être transféré à la prison des Nations unies près de La Haye.

La justice internationale lui reproche des "crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des viols et des tortures" commis en 2002 et 2003 en République centrafricaine où ses troupes étaient venues prêter main forte au président Ange-Félix Patassé en difficulté face à la rébellion du général François Bozizé.

Après une mise en liberté provisoire avortée faute de pays d'accueil, le procès de leader du MLC et principal opposant au président congolais, Joseph Kabila, a été fixé au 27 avril 2010.